

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES PAYS DE L'AIGLE

5 place du Parc
61300 L'AIGLE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE L'ORNE

NOMBRE DE MEMBRES

En EXERCICE	55
PRESENTS	42
VOTANTS	50

CONVOCACTION

Datée	du 22/03/24
Affichée	le 22/03/24

OBJET

Subvention à la Mission Locale
L'Aigle/Mortagne au Perche

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil communautaire
de la communauté de communes des Pays de L'Aigle

SÉANCE DU 28 MARS 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le jeudi vingt-huit mars, les membres du Conseil communautaire légalement convoqués le 22 mars 2024, se sont réunis dans les locaux de la communauté de communes, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean SELLIER.

Monsieur Joël BRUNET a été nommé secrétaire de séance.

Étaient présents : Véronique HELLEUX, Sylvie MOLERO, Dominique NETZER, Didier PITOU, Éric ZO, Alain TESSIER, Serge GODARD, Philippe CROTEAU, Philippe THOURET, Pierre DUFAY, Jean-Luc BEAUFILS, Paule KLYMKO, Michel LE GLAUNEC, Alexandra DEPARIS-AUBRIL, Christian BARBIER, Philippe VAN-HOORNE, Didier COUSIN, Jean-Marie GOUSSIN, Sylvie CHAUVEL-TREPRIER, Lionel GONNET, Pascal SAMSON, Mireille NOGUET, Marie-José MARTIN, Serge DELAVALLÉE, Philippe RONDEL, Hubert GORET, Delphine PRIEUR, Gilbert MATELOT, François HUREL, Fabrice GLORIA, Didier DEMONCHEAUX, Elisabeth JOSSET, Hervé HAREL, Jean-Guy GRANDIN, Franck GAULTIER, Odile VANDEWALLE, Joël BRUNET, Jean SELLIER, Christine LEBRETON, André LAMONTAGNE, Guy MARTEL, Jean-Luc NOUAIL

Pouvoirs : Dominique LORMEAU a donné pouvoir à Véronique HELLEUX
François BRIZARD a donné pouvoirs à Michel LE GLAUNEC
Nadège TROUILLET a donné pouvoir à Alexandra DEPARIS-AUBRIL
Pascal GUEUGNON a donné pouvoir à Lionel GONNET
Charlène RENARD a donné pouvoir à Pascal SAMSON
Nathalie LENÔTRE a donné pouvoir à Philippe VAN-HOORNE
Fleur GOSSELIN a donné pouvoir à Sylvie CHAUVEL-TREPRIER
Isabelle CLOUCHÉ a donné pouvoir à Philippe RONDEL
Virginie VIOLET a donné pouvoir à Serge DELAVALLÉE

Représentés : Daniel MARIE représenté par Alain TESSIER
Christophe POTTIER représenté par Odile VANDEWALLE
François CARBONELL représenté par Jean-Luc NOUAIL

Absents excusés : Pascal SUARD, Maïté GRANDCLERE, Jacky DE TAEVERNIER

Absente : Nathalie RIBAUULT

Accusé de réception en préfecture
061-200068468-20240328-2024-03-28-034-DE
Date de télétransmission : 03/04/2024
Date de réception préfecture : 03/04/2024

Monsieur VAN-HOORNE, Vice-Président à l'économie, informe les membres du Conseil avoir reçu un dossier de demande de subvention de fonctionnement de 23 399 € de la Mission Locale L'Aigle/Mortagne au Perche au titre de l'année 2024.

La Mission Locale propose au public des jeunes de 16 à 25 ans déscolarisés, les services suivants : accueil, formation, orientation et accompagnement, sur le site de L'Aigle (espace France Services) et lors de permanences au Pôle Animation Sociale de la Madeleine, au Conseil Citoyen quartier de la Madeleine, à la médiathèque de la Ferté-en-Ouche et à la Mairie de Moulins La Marche.

Elle conduit des actions, telles que le permis de conduire, la garantie jeunes, le service civique, les contrats aidés... et participe à la coordination et à la mise en œuvre des politiques jeunesse.

Pour mener à bien ses missions, la Mission Locale prévoit un budget de fonctionnement 1,6 million d'euros et une équipe constituée de 31 salariés et d'une brigade de volontaires en service civique.

Monsieur Jean-Marie GOUSSIN ne prend pas part au vote

- Vu l'article L2311-7 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- Considérant l'instruction du dossier de demande de subvention
- Considérant l'avis favorable des Vice-Présidents

Le Conseil après en avoir délibéré :

03 AVR. 2024

Acte reçu en préfecture le
Publié en ligne le
Certifié exécutoire

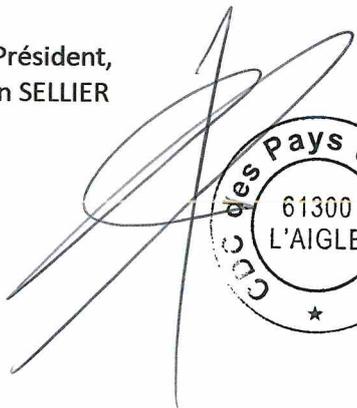
03 AVR. 2024

- **OCTROIE** une subvention de 20 000 € à la Mission Locale pour l'année 2024
- **DIT** que les crédits seront prélevés au chapitre 65 du budget 2024

VOTE : UNANIMITÉ

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Au registre sont les signatures
Pour copie certifiée conforme

Le Président,
Jean SELLIER



Accusé de réception en préfecture
061-200068468-20240328-2024-03-28-034-DE
Date de télétransmission : 03/04/2024
Date de réception préfecture : 03/04/2024